



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090211

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Inauguration du Parc des Sports Saint-Michel. Attribution de Subventions pour l'organisation d'animations.

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Parc des Sports Saint Michel, situé Quai Sainte Croix, sera prochainement mis en service. Ce site d'une superficie de 5,5 hectares, comprend en son sein, 6 espaces sportifs dédiés à la découverte et la pratique d'activités physiques et sportives, en accès libre. Ces espaces sportifs se décomposent en un fronton, une aire de sable réservée aux pratiques dites de « beach », un terrain de football synthétique, un terrain de basket-ball, une aire de cardio musculation et une aire de rink hockey.

Par la présence d'un personnel municipal en journée, la Direction des Sports sera présente sur ce site afin d'en assurer le bon fonctionnement, la régulation des espaces sportifs et l'observation des usages afin que les groupes constitués (établissements scolaires, mouvement associatif) et les usagers libres constitués en groupe ou non puissent fréquenter les espaces sportifs et les aires engazonnées. La Direction des Sports en partenariat avec l'Unité de Formation et de Recherche -Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de l'Université Bordeaux 2, proposera un encadrement à la sensibilisation et la découverte des pratiques sportives lors des temps forts de fonctionnement de ce site (mercredis, week-ends, vacances scolaires) ainsi que des temps événementiels telle que l'opération estivale Quais des Sports, avec le concours du mouvement associatif bordelais.

Le premier de ces temps forts est celui de l'inauguration du Parc des Sports Saint Michel prévue le Samedi 23 Mai prochain. Dans le cadre du weekend inaugural (samedi et dimanche), la Direction des Sports a sollicité les associations sportives afin qu'elles proposent au cours de ce temps inaugural, des animations et des démonstrations à caractère événementiel destinées aux jeunes et au grand public. Certaines d'entre elles nécessitent des dépenses pour les associations porteuses.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une ligne budgétaire d'un montant de 60 000 € pour financer différents événements sportifs dont l'inauguration du Parc des Sports Saint Michel.

Je vous propose de procéder à l'affectation d'une partie des crédits disponibles en faveur d'associations qui proposeront des animations et démonstrations au cours de cette journée inaugurale.

Ces propositions s'établissent comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Ecole de cirque de Bordeaux	Animations et démonstrations de trapèze volant.	2 000
Jeunes de Saint Augustin	Démonstrations de haut-niveau et animations jeunes	4 000
Ligue de Côte d'Argent de Pelote Basque	Démonstrations	2 000
Bordeaux Sports	Démonstrations et animations	5 000
Total		13 000

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2009, article 657.4 CEX EVESPO – enveloppe 018534.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire